



*Cérémonie des traités de 2023*  
*Vers une participation universelle aux accords multilatéraux sur*  
*l'environnement pour une planète saine*  
*Rapport journalier*

Jeudi 21 septembre 2023

Aujourd'hui, dix-neuf (19) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par onze (11) États ; huit (8) États ont été représentés au **niveau ministériel**, deux (2) États ont été représentés au **niveau des ambassadeurs** et un (1) État a été représenté à un **autre niveau**.

Au total, une (1) adhésion, une (1) acceptation, un (1) consentement à être lié, huit (8) ratifications et huit (8) signatures, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

**Désarmement**

- **Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III) (Genève, 10 octobre 1980)**  
(Adhésion par Singapour)
- **Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV, intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes) (Vienne, 13 octobre 1995)**  
(Consentement à être lié par Singapour)
- **Amendement à l'article premier de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 21 décembre 2001)**  
(Acceptation par Singapour)

**Commerce international et développement**

- **Convention des Nations Unies sur les effets internationaux des ventes judiciaires de navires (New York, 7 décembre 2022)**  
(Signature par la République-Unie de Tanzanie)

### Questions pénales

- **Amendement à l'article 124 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (La Haye, 26 novembre 2015)**  
(Ratification par l'Allemagne)
- **Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Armes qui utilisent des agents microbiens ou autres agents biologiques, ainsi que des toxines) (New York, 14 décembre 2017)**  
(Ratification par le Chili et l'Allemagne)
- **Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Armes ayant comme principal effet de blesser par des éclats qui ne sont pas localisables par rayons x dans le corps humain) (New York, 14 décembre 2017)**  
(Ratification par le Chili et l'Allemagne)
- **Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Armes à laser aveuglantes) (New York, 14 décembre 2017)**  
(Ratification par le Chili et l'Allemagne)
- **Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Fait d'affamer délibérément des civils) (La Haye, 6 décembre 2019)**  
(Ratification par l'Allemagne)

### Droit de la mer

- **Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (New York, 19 juin 2023)**  
(Signature par le Brésil, la Dominique, l'Equateur, la Grèce, la Hongrie, le Maroc et la Pologne)

★★★